

Pour diffusion immédiate

Dès le 12 janvier 2015, j'écris Lévis!

## **495 RUES CHANGERONT DE NOM**

---

**Lévis, le 3 juin 2014.** – « À la suite d'un exercice de consultation sans précédent mené dans huit secteurs de la Ville en février et mars derniers, la Ville de Lévis vient de franchir une autre étape importante dans l'uniformisation des adresses. Au total, 495 rues réparties sur l'ensemble du territoire auront un nouveau nom. Ces rues mettront en valeur l'histoire et l'identité de chacune des municipalités qui ont forgé le développement de la ville de Lévis », a déclaré monsieur Gilles Lehouillier, maire de Lévis, en compagnie de monsieur Michel Patry, conseiller municipal et président du comité consultatif de toponymie.

« L'uniformisation des adresses est une étape essentielle pour assurer la cohésion de la municipalité. Cette dernière étape viendra par la même occasion renforcer le sentiment d'appartenance à la grande ville de Lévis », a mentionné monsieur Lehouillier.

« Il est important de rappeler que l'adoption par résolution des nouveaux noms de rues ne signifie pas que les nouvelles adresses entreront en vigueur immédiatement », a insisté monsieur Lehouillier. Sur les 1759 rues que compte l'ensemble du territoire de la Ville de Lévis, 495 nouveaux noms de rues adoptés par le conseil municipal ont fait l'objet d'une analyse technique en conformité avec les critères de la Commission de toponymie du Québec qui relève de l'Office de la langue française.

« Les huit séances d'information tenues en février et mars derniers ont connu un vif succès et les citoyens et citoyennes ont été nombreux à proposer des améliorations concrètes au processus d'uniformisation des adresses. Le comité de toponymie de la Ville de Lévis a d'ailleurs pris en considération les nombreux commentaires et suggestions formulés par les citoyennes et citoyens », a indiqué monsieur Michel Patry, président du comité consultatif de toponymie.

« Grâce à l'adoption officielle de tous ces nouveaux noms, nous pouvons maintenant passer à l'étape suivante, c'est-à-dire à la fabrication et la pose des nouvelles plaques de noms de rues ainsi qu'à l'harmonisation des banques de données en prévision de l'entrée en vigueur des nouvelles adresses le 12 janvier 2015 », a expliqué le maire.

En ce sens, monsieur Lehouillier a précisé que le programme triennal d'immobilisations prévoit un montant de 265 000 \$ pour l'ensemble des coûts associés à la pose des nouvelles plaques odonymiques. Ces coûts tiennent compte du fait que 35 % des poteaux doivent être changés en raison de leur âge avancé.

### **Campagne d'information dès cet automne**

La Ville de Lévis entreprendra dès cet automne une importante campagne d'information auprès des citoyens et citoyennes dont la propriété changera d'adresse. Ils recevront une lettre explicative ainsi qu'une trousse d'information qui contiendra tous les renseignements et les outils nécessaires visant à faciliter les changements d'adresses. À ce sujet, grâce entre autres à la collaboration de Postes Canada, il est utile de mentionner que plusieurs changements d'adresses seront effectués automatiquement. La liste complète des changements automatisés sera d'ailleurs diffusée à la population cet automne en même temps que la trousse d'information.

### **Outil de recherche sur le site Internet**

L'outil de recherche disponible au [www.ville.levis.qc.ca](http://www.ville.levis.qc.ca) sous l'onglet *Une ville organisée*, rubrique *Toponymie*, a été mis à jour en fonction des nouveaux noms de rues adoptés par résolution le 2 juin dernier. L'outil inclut les noms de toutes les rues sur le territoire et permet de vérifier lesquelles resteront inchangées, lesquelles seront renommées et quels noms ont été retenus officiellement. Il suffit de sélectionner le nom d'un secteur (nom de l'ancienne municipalité) et le nom actuel d'une rue.

« En attendant la date officielle d'entrée en vigueur des nouvelles adresses, soit le 12 janvier 2015, il est important de continuer à inscrire le nom de votre ancienne municipalité pour éviter toute confusion », a conclu le maire de Lévis.

- 30 -

**Source :** Direction des communications  
418 835-8292

**Information:** Francis Martel  
418 572-7820

